

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

La réforme de l'ONE expliquée aux sénateurs

ONDOUBA'NTSIBAH
Libreville/Gabon

LES sénateurs membres de la Commission des Affaires culturelles et de la Communication du Sénat ont auditionné, hier au Palais Omar-Bongo-Ondimba, la ministre de l'Emploi, de la Fonction publique, du Travail et de la Formation professionnelle, Madeleine Berre. Les échanges ont tourné autour du projet de loi portant réorganisation de l'Office national de l'emploi (ONE). Il s'agit d'une réforme initiée dans l'optique de promouvoir et d'accompagner les efforts de la politique de l'emploi dans notre pays. Aux dires de l'hôte des sénateurs, ladite réforme qui s'inscrit dans le cadre du Plan d'accélération de la transformation (PAT), vise deux objectifs principaux. À savoir : le renforcement des capacités opérationnelles de l'ONE en vue de la modernisation et de l'amplification du dispositif d'aide d'accès à l'emploi des jeunes ; la mise en œuvre des mesures spécifiques prises par le gouvernement en matière d'insertion et de réinsertion professionnelle des demandeurs d'emploi.

Par rapport à cela, ce projet de loi apporte quatre innovations. Entre autres, la reprise par l'ONE, des actifs du Fonds d'aide à l'insertion et à la réinsertion professionnelle (FIR) qui est un mécanisme financier. Lequel avait pour objectif de contribuer à la lutte contre le

chômage par la mise en place, pour les publics cibles et en fonction des opportunités d'emploi offertes, des stages spécifiques et des formations en vue de leur perfectionnement ou de leur reconversion. Par conséquent, la présente réforme va entraîner l'abrogation du précédent texte relatif au FID. Une option qui milite en faveur d'une efficacité d'action dans la mesure où elle participe à la rationalisation des ressources financières, notam-

ment la réduction des charges de fonctionnement pour un meilleur redéploiement des moyens alloués à l'ONE pour l'atteinte de ses objectifs.

Toujours dans le chapitre des innovations, la ministre de l'Emploi a cité le changement de dénomination, l'ONE devenant "Pôle national de promotion de l'emploi". À noter que l'exposé des motifs de la ministre Berre a été suivi d'un jeu de questions-réponses avec les élus.



La ministre de la Fonction publique, Madeleine Berre (centre), expliquant la réforme de l'ONE.

Organisation de l'état civil: adoption du projet de loi à l'Assemblée nationale

J.KOMBILE MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

LES députés ont adopté, lundi dernier, à l'unanimité, le projet de loi portant organisation de l'état civil en République gabonaise. Ce qui constitue une étape majeure dans la mise en place, dans notre pays, d'un véritable fichier d'identification des personnes et d'un état civil fiable, sécurisé et moderne constitué à partir des grands registres de l'État et la collecte de données biométriques et numérisées. Histoire d'en finir, une fois pour toutes, avec tous ces réseaux de trafic de pièces d'état civil qui décrédibilisent le système actuel d'identification des personnes.



Vue partielle des députés adoptant le projet de loi.

De fait, comme l'avait laissé entendre le ministre d'État, ministre de l'Intérieur, Lambert Noël Matha, lors de son audition devant les membres de la Commission des Lois, des Affaires administratives et des Droits de l'Homme de l'Assemblée nationale, "le projet de loi modifie fondamentalement

les modalités d'identification des personnes dans notre pays". Ce changement s'articule autour de l'identification biométrique, numérique et centralisée des personnes à travers la collecte des informations usuelles. La centralisation des données collectées dans le registre des personnes physiques et le registre

biométrique numérique et centralisé de l'état civil. Et la création d'un Centre national d'état civil et des centres et services provinciaux d'état civil. Avec ceci que, avait indiqué le membre du gouvernement, "la loi prévoit l'affectation d'agents commis, à titre exclusif, à la mission d'établissement des pièces et des registres d'état civil, sans remettre en cause les compétences des officiers d'état civil actuels". Autant d'innovations qui, selon lui, visent à optimiser le service public de l'état civil afin qu'il parvienne à l'ensemble des citoyens. Et que la mise en place de cet état civil biométrique, numérique et centralisé se fera dans le strict respect des droits et libertés fondamentales.

Tribune des partis politiques

Et si la motivation était ailleurs ?

LE souhait formulé par Arsène Édouard Nkoghe et Juste Louangou-Bouyomeka, respectivement président du Rassemblement pour la restauration des valeurs (RV) et des Sociaux-démocrates gabonais (SDG) ne surprend guère. Après le fils de Bifolossi, René comme l'appelle tout le monde à Bitam, et l'ex-pensionnaire de "Sans-Famille" Frédéric Massavala-Maboumba, le tour revient aux leaders du RV et SDG d'aller paître sur les vertes prairies du "parti de masse".

L'appel au rassemblement de grands ensembles politiques, agité par René Ndemezo'Obiang, ne saurait à lui seul justifier l'actuelle ruée vers le Parti démocratique gabonais (PDG). Depuis l'incarcération de l'ex-double directeur de cabinet (du président de la République et

président du PDG), Brice Laccruche Alihanga, principal pourvoyeur de fonds ou mécène, c'est selon, du RV et SDG, ces deux écuries politiques ont presque connu une traversée du désert.

Pour rappel, le RV et le SDG ont sorti l'artillerie lourde aux dernières élections couplées (locales et législatives) ; au point de faire plier l'échine au "rouleau compresseur" dans certaines localités du pays. De jeunes formations politiques déjà présentes dans les deux chambres du Parlement et dans de nombreux conseils locaux. Cerise sur le gâteau, ces dernières disposent chacune d'un groupe parlementaire à l'Assemblée nationale. Inédit dans la blogosphère politique gabonaise. Mais ça, c'était avant, pour reprendre une célèbre réclame diffusée sur

une chaîne de télévision française.

Finie l'heure de gloire. Désormais la réalité est implacable. Le fonctionnement d'une écurie politique nécessite des espèces sonnantes et trébuchantes, surtout en pareille période de Covid-19. En dépit des arguments avancés pour justifier le fameux rapprochement avec le parti au pouvoir, la quasi-totalité des observateurs du landerneau politique s'accordent à reconnaître que la principale motivation est pécuniaire. Les paroles et belles intentions ne suffisent pas à entretenir les troupes. Ne dit-on pas que : "L'argent est le nerf de la guerre" ?

Yannick Franz IGOHO